

## **OBSERVATION N° 1**

Submitted on mer 03/12/2025 - 14:10

Submitted by: Anonyme

Submitted values are:

### **Vous êtes**

**Ville**

Saint Jean de Braye

### **Votre remarque**

**Sujet**

Mémoire en réponse à l'avis de la MRAe

#### **Message**

La MRAe a émis un avis en date du 10 novembre 2025 sur le projet de parc technologique d'Orléans Charbonnière pour l'aménagement d'Arrachis et Pistole.

A ce jour, le dossier de consultation publique mis à disposition du public ne comporte pas la réponse écrite du maître d'ouvrage à cet avis.

Notre association SPLF45, domiciliée à Saint-Jean-de-Braye, souhaite donner un avis sur le projet mais sa rédaction est suspendue en l'attente du mémoire en réponse du maître d'ouvrage.

Mr le Commissaire-Enquêteur peut-il demander au maître d'ouvrage de joindre au dossier le mémoire en réponse comme le prévoit le code de l'environnement dans son article L. 122-1 partie V afin que le public puisse disposer de toute l'information nécessaire pour se faire une opinion et émettre un avis ?

Cordialement,  
Régis Nicolle